

# CONSEIL EN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



## **Formation FeeBat-RENOVE – RGE travaux : Devenir responsable technique en rénovation énergétique de logements**

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du PREH (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat)
- Connaître les technologies et identifier les combinaisons d'amélioration de performance énergétique
- Savoir proposer des solutions de rénovation thermique globale et les aides publiques possibles
- Programme sur 3 jours consécutifs

Depuis 2015, KOZA a animé plus de 300 heures de sessions de formation auprès d'une centaine d'entreprises visant la certification RGE travaux pour le compte d'un organisme de formation agréé CERTIBAT / FeeBat-Renove. Cet organisme s'engage à mesurer systématiquement la qualité de ces services, tant en matière pédagogique, que logistique et organisationnelle, à l'issue de chaque session de formation.

## **DPE avec mention**

La loi n°2010-788 dite "Grenelle 2" du 12 juillet 2010, portant un engagement national pour l'environnement, rend obligatoire la réalisation d'un DPE en copropriété avant le 31/12/2016 pour les copropriétés privées suivantes :

- Les copropriétés équipées d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement
- De 49 lots ou moins quelque soit l'affectation
- De 50 lots ou plus si la demande de Permis de Construire a été déposée après le 01/06/200

KOZA possède la certification DPE avec mention.

## **Audit rénovation énergétique - Diagnostic Technique Global**

Le décret n°2012-111 du 27 janvier 2012 complété par l'arrêté du 28 février 2013 rend obligatoire la réalisation d'un audit de performance énergétique pour la rénovation des bâtiments de 50 lots ou plus (tous lots confondus) équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement et dont la date de permis de construire est antérieure au 01/06/2001 ; l'audit doit être réalisée au plus tard le 31 décembre 2016.

KOZA a été formé à la mise en œuvre de la méthodologie d'audit énergétique pour des projets de rénovation, préconisée dans le cahier des charges de l'ADEME, appliquée aux bâtiments dont les systèmes énergétiques sont simples : logements de copropriétés, bâtiments de collectivités, etc...

KOZA a suivi la formation, en 2017, pour la réalisation du Diagnostic Technique Global.

## **Mesure instrumentée**

### **Qualité de l'air**

La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public est réglementée par le décret du 02/12/2011 et complété par celui relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants, paru le 06/01/2012.

KOZA, au titre d'un collectif, vous assure la mise en oeuvre des techniques de prélèvement de la qualité de l'air intérieur.

### **Thermographie**

La thermographie est une mesure à distance et sans contact de la température d'un objet cible à partir de ses émissions d'infrarouges.

KOZA, au titre d'un collectif, vous assure la thermographie appliquée à l'inspection des bâtiments.